



# A2QHSE

## DOCUMENT UNIQUE EVALUATION RISQUES PROFESSIONNELS

<b>OBJECTIFS</b>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation</li> <li>● Transcrire cette évaluation dans le DUERP</li> <li>● Identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail</li> </ul>
<b>PUBLIC/PREREQUIS</b>	<p>Public : Directeur Général ou responsable désigné pour la démarche</p> <p>Pré requis : aucun prérequis nécessaire</p>
<b>CONTENU</b>	<p>1 - PARTICIPER À LA RÉALISATION ET/OU À L'ACTUALISATION DE L'INVENTAIRE DES RISQUES ET À LEUR ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Rappel du cadre juridique et des principes généraux de prévention</li> <li>● Document unique, responsabilité civile (faute inexcusable) et responsabilité pénale</li> <li>● S'approprier la réglementation en matière de risques professionnels : Intégrer les exigences du cadre réglementaire (code du travail)</li> <li>● Identifier les acteurs internes et externes qui participent à la santé, la sécurité et la prévention des risques et exploiter ces ressources d'information dans l'analyse des risques professionnels</li> </ul> <p>2 - L'ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE BUT DE PRÉVENIR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Acquérir les notions fondamentales en santé et sécurité : Terminologie : unités de travail, danger, risque, fréquence, évaluation des risques, etc.</li> <li>● Savoir réaliser une analyse de risques professionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et son activité</li> <li>○ Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques : savoir analyser l'exposition du personnel aux dangers</li> </ul> </li> <li>● Mettre en forme l'analyse des risques : critères d'appréciation de la fréquence d'exposition et de la gravité de l'accident, notion de risque initial, risque résiduel</li> </ul> <p>3 - DÉFINIR UN PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DU CSE SUR LE PROGRAMME ANNUEL DE PRÉVENTION (PAPRI Pact) ET L'ANALYSE DU DOCUMENT UNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Compléter le document unique</li> <li>● Identifier les points d'amélioration</li> <li>● Savoir proposer et mettre en place des actions de prévention et des actions correctives</li> <li>● Programme annuel de prévention des risques</li> </ul>
<b>CONDITIONS DU STAGE</b>	<p>Lors de la formation, le formateur garantit un centrage exclusif sur le travail ainsi que le respect de la confidentialité des échanges.</p>
<b>PEDAGOGIE</b>	<p>Active et participative – alternance d'apport de connaissances, d'échanges en groupe, de travaux en sous-groupes- matériel fourni</p>
<b>DOCUMENTATION</b>	<p>Tous les supports présentés et autres supports de travail sont fournis en pdf</p>



# A2QHSE

<b>VALIDATION</b>	Attestations de formation Questionnaire de satisfaction
<b>INTERVENANT</b>	Gwênaëlle LEOPOLD - Ancien responsable QHSE, Supply Chain & CHSCT Responsable d'audit SMI QSE – QHSE – RSE – Qualiopi – IATF ; Green Belt
<b>DUREE</b>	1 jour
<b>DATES</b>	A définir
<b>HORAIRES</b>	A définir
<b>LIEU</b>	A définir
<b>COUT</b>	500€/jour frais de déplacement compris